

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 septembre 2020

---

D'ACCÉLÉRATION ET DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE - (N° 2750)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 290

présenté par  
M. Kasbarian, rapporteur

-----

### ARTICLE 19 TER

À l'alinéa 2, par deux fois, substituer aux mots :

« pratiques de laboratoires »

les mots :

« pratiques de laboratoire ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.